

Rapport public

Date d'émission du rapport : 20 février 2025

Numéro d'inspection : 2025-1552-0001

Type d'inspection :
Autre

Titulaire de permis : The Corporation of the City of Timmins

Foyer de soins de longue durée et ville : Golden Manor, Timmins

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 20 février 2025

L'inspection concernait :

- Un dossier en lien avec l'omission de présenter l'attestation annuelle requise concernant les plans de mesures d'urgence

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Attestation

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

Non-respect du : paragraphe 270(3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Paragraphe 270(3) – Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce que l'attestation requise concernant les plans de mesures d'urgence soit présentée annuellement à la directrice ou au directeur. L'administratrice ou l'administrateur a confirmé que l'attestation n'a pas été envoyée à la directrice ou au directeur à la date requise en 2024.

Sources : Entretien avec l'administratrice ou l'administrateur du foyer